

N°11

Les termes génériques

Un **terme générique** est un mot qui désigne **un ensemble** d'objets, d'animaux, de personnes... Il a **un sens très général**.

Ex : un meuble.

Chaque élément de cet ensemble est appelé **un terme spécifique**.

Ex : une chaise, une armoire, un lit...

Dans le dictionnaire, on utilise généralement un terme générique pour définir un mot.

*Ex: Table : n.f. **Meuble** à plateau horizontal
posé sur un ou plusieurs pieds.*

Les termes génériques permettent également de rassembler plusieurs éléments sous **un même titre**.

*Ex : Promotion sur les **meubles** !*

Ils sont aussi utiles pour **éviter les répétitions**.

*Ex : Il regarda la nouvelle table. C'était un beau **meuble**.*

Mon exemple :

Choisis un terme générique : et cite quelques uns des
termes spécifiques qui lui correspondent :

.....